

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00253**

**PROJET PATINOIRE METROPOLITAINE - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE DEUX AGENTS DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE A SAINT-ÉTIENNE METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 64

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**  
Mme Siham LABICH  
Le 28 septembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20200917-0202002530

DATE D'APPÊCHAGE : 28 septembre 2020

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020**

### **PROJET PATINOIRE METROPOLITAINE - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE DEUX AGENTS DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE A SAINT-ÉTIENNE METROPOLE**

La Ville de Saint-Etienne porte depuis quelques mois un projet de construction d'une nouvelle patinoire sur son territoire. Ce nouvel équipement viendra en remplacement de la patinoire actuellement implantée à proximité de parc F. Mitterrand, qui est vétuste et vouée à démolition.

Les élus de Saint-Etienne Métropole s'étant prononcés favorablement pour que cet équipement soit reconnu comme d'intérêt métropolitain, le projet doit être repris en maîtrise d'ouvrage par les services de Saint-Etienne Métropole.

Le portage technique de cette opération continuera de s'appuyer sur les ressources de la Ville de Saint-Etienne, qui dispose de compétences sur la conception des établissements publics et leur gestion. Par ailleurs, le projet est très lié à des enjeux urbains spécifiques à la ville de Saint-Etienne, et nécessite une bonne coordination entre services de la Ville.

À cet effet, sous l'autorité hiérarchique du directeur de la construction, de l'aménagement et du foncier de Saint-Étienne Métropole, le pilotage technique du projet sera assuré par deux agents de la Ville de Saint-Etienne mis à disposition de Saint-Etienne Métropole.

Ces mises à disposition, mises en œuvre conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°208-580 du 18 juin 2008, sont proposées pour une durée d'un an, tacitement renouvelable d'une année sur l'autre dans la limite de trois ans, dans les conditions suivantes :

- La cheffe de projet, Carole VOOGDEN, responsable du service Études préalables et conduite d'opération au sein de la DIAS de la Ville de Saint-Etienne, sera mise à disposition de Saint-Etienne Métropole pour une quotité de 20 % d'un temps complet à compter du 16 octobre 2019.
- Elle sera assistée dans sa mission par une chargée d'opération, Nathalie BERROU, mise à disposition de Saint-Etienne Métropole pour une quotité de 50% d'un temps complet à compter du 24 février 2020.

Saint-Etienne Métropole remboursera à la Ville de Saint-Etienne le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à ces agents mis à disposition, sur la base d'un titre de recettes émis semestriellement par la Ville de Saint-Etienne.

Les détails des missions des agents concernés, ainsi que leurs conditions d'emplois sont précisés dans les projets de convention de mise à disposition à titre individuelle annexés au présent rapport.

Cette mise à disposition partielle est inscrite à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 21 septembre 2020.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les mises à disposition précitées à titre onéreux dans les conditions mentionnées ci-dessus,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget ressources humaines de l'exercice 2020.**

**Ce dossier a été adopté à la majorité avec 3 voix contre et 1 abstention comme suit :**

**Votes pour :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL.

**Dont les pouvoirs de :**

M. Régis CADEGROS à M. Hervé REYNAUD,  
M. Marc CHASSAUBENE à M. Frédéric DURAND.


**Votes contre :**

M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine THIVANT.

**Abstention :**

M. Eric BERLIVET

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**